L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI, (MATIN,) 26 JANVIER 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 26 janvier.

Nous sommes encore une fois cette semaine privés des journaux du Nord : la malle de la Mobile arrivée hier n'en contenait aucun. Du reste, nous pouvons dédommager nos lecteurs de ce contre-temps, car nous sommes loin d'avoir épuisé nos liasses de journaux français reçues par le courrier de samedi dernier ; nous y puisons aujourd'hui plusieurs articles, qui ne seront pas lus sans intérêt par ceux qui s'occupent de la situation politique de l'Europe.

CABINET LITTÉRAIRE.—Sous ce titre, un écrivain du *National Journal* transcrit une demi-colonne de variantes et de contradictions des différentes copies du rapport du secrétaire de la guerre. Il paraît que, le premier mardi de la session, les copies de ce rapport déposées sur les tables des membres de la chambre des représentans, étaient celles qui avaient été imprimées par ordre du Congrès ; le jour suivant parurent les copies ordonnées par la chambre, et en les examinant on reconnut qu'elles étaient différentes. L'écrivain ci-dessus demande d'une manière assez significative, quelle est l'édition authentique ? On dit qu'une troisième copie diffère encore des deux autres. On propose d'imprimer le tout en un pamphlet, d'en faire une *édition générale* (comme celle des différentes versions de la Bible,) à laquelle on joindrait une traduction exacte de ce document en bon anglais.

(Courier de Boston.)

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 27 novembre.

GUERRE!!!

On ne saurait plus long-temps se le dissimuler, la guerre est aujourd'hui à peu près inévitable. Comme tout le monde l'avait prévu, c'est la question belge qui en sera le prétexte. Mais aussi bien, notre glorieuse révolution avait réveillé trop de souvenirs, excité parmi les peuples trop d'espérances, donné jour à la manifestation de trop de vœux d'affranchissement, pour que les cabinets de l'Europe, fidèles à leurs traditions, ne se remissent pas aussitôt à conspirer contre la grande nation. Les déclarations les plus solennelles de la part de notre gouvernement que la France, revenue de toute idée de conquêtes et fatiguée de gloire, n'aspirait plus qu'à vivre heureuse et tranquille sous l'égide de ses lois; la franchise, la loyauté avec lesquelles notre cabinet a prouvé au monde dans les affaires de la Belgique son complet désintéressement : la modine majestueux avec lequel la nation s'est débarrassée d'une race de princes que l'histoire a depuis long-temps jugée ; la magnanimité dont elle a fait preuve à l'égard d'hommes que tout assurément l'autorisait à traiter en ennemis ; rien n'a pu inspirer aux princes du nord quelques sentiments de tolérance pour une révolution demeurée pure de tout excès. Poussés par cet esprit de vertige, constant avant-coureur, de la perte de ceux que rejette la Providence, ces despotes veulent remettre nos droits en question et en rapporter à l'arbitrage suprême du canon. Fous insensés ! sourds aux leçons du passé, aveugles par les criminelles intrigues de l'oligarchie, qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, se tient toujours prête encore la main pour retenir les peuples dans l'esclavage, les voilà qui crient aux armes, sans prévoir que nous répondrons à ce défi par la mitrailleuse par celui de Liberté, sans calculer l'effet magique que produira l'apparition des couleurs chères de la liberté et de l'égalité dans cette malheureuse Italie, qui, rouge en frémissant des fers dans lesquels les soldats autrichiens la contiennent ; dans cette Allemagne si indignement trompée en 1813, et qui a accueilli avec autant d'enthousiasme peut-être que nos départements la nouvelle du glorieux triomphe des braves enfans de Paris !

L'attitude que prend enfin notre gouvernement répond à la confiance du peuple dont il est la émanation ; et on ne tardera pas à voir si nous ne trouvons point toujours la nation qui vainquit à Jemmapes, à Valmy, à Marengo, à Austerlitz ; si la terre de France ne produit pas toujours spontanément des hommes tout armés. Notre triomphe est certain, parce que notre cause est celle de la justice et de la raison. Nous la défendons d'ailleurs en peuple bien convaincu d'avance que dans la lutte où on l'engage, il y va de son indépendance et de son existence nationales. Le moindre des hameaux deviendrait au besoin une redoute sur laquelle se feraient briser des populations entières pour arrêter la marche des soldats de la tyrannie. Mais qu'on sache bien, avant d'en être réduit à de semblables calamités, nous aurons épuisé tous les moyens d'attaque en notre pouvoir ; et si les rois de l'Europe ont voulu jeter leurs épées dans la balance de nos destinées, nous saurons, pour leur poids, y jeter leurs couronnes.

Par une réserve dont il ne nous appartient pas de apprécier les motifs, le gouvernement français n'a point encore jugé à propos de faire connaître à la nation l'état de ses relations diplomatiques avec les autres cabinets. Si elle s'est émue à la seule annonce d'une guerre éventuelle dont les probabilités ont été prévues dès qu'on a vu le colosse russe s'agiter de dépit, qui pourrait calculer jusqu'où ira l'élan populaire, lorsque du sommet de la tribune les ministres du roi-citoyen viendront faire un appel à son courage ! quand des hommes investis de toute sa confiance viendront lui déclarer qu'outre Rhin, on ose lui préparer des fers, que peut-être même on rêve l'accomplissement d'une favorite chimère, le partage de notre France ?

Les événemens marchent aujourd'hui avec trop de rapidité pour qu'on puisse assurer que l'époque indiquée par nos prévisions n'arrivera pas bientôt. Nous pensons même que le ministère doit la devancer. Que, se débarrassant donc de tous les pygmées qui, pleins de leur ridicule importance, cherchent à l'entraver, dans l'espoir de se rendre nécessaires, il sache hardiment proclamer les principes généreux auxquels il doit son existence ; en un mot, qu'il s'appuie sur la nation.

Elle attend encore les lois organiques qui doivent compléter ses institutions. Faites-les aussi larges que le comporte le haut degré de civilisation auquel elle est parvenue ; que les bases en soient aussi populaires qu'il est possible. C'est le seul moyen d'assurer notre union aux jours de danger, et d'empêcher l'ennemi d'user d'armes dangereuses.

Pour prix des bonnes lois que vous lui donnerez, la nation vous adoptera sans réserve. Ayez confiance en elle, si vous voulez qu'elle en ait en vous.

(Jour. de Paris.)

—Une lettre de Londres, du 24, annonce que lord Palmerston a répondu à un des agens de la régence de Tercère, qui avait été lui demander la reconnaissance de son gouvernement, que le gouvernement anglais n'aurait aucune difficulté à reconnaître la régence de cette île, si elle avait été nommée par les habitans et par les sujets de Doña Maria; mais qu'ayant été nommée à Rio-Janeiro, cette circonstance présentait des difficultés, et qu'il ne pouvait encore se prononcer.

On assure que lord Grey a donné des ordres à l'amirauté pour faire retirer les deux frégates anglaises qui faisaient le blocus de l'île de Tercère, en conséquence d'une représentation qui a été faite par le commerce anglais.

PARIS, 27 novembre.

Du projet de loi sur le culte israélite.

La *Gazette de France* a critiqué le projet de loi qui a pour but de salarier les ministres du culte israélite; « La Charte nouvelle, a-t-elle « dit, a reconnu que la religion catholique était « celle de la majorité des Français, et a ajouté « que les ministres des cultes chrétiens seraient « *seuls* rétribués par le trésor." Plus loin elle dit encore : " Chaque article d'une Charte était une Charte entière relativement à l'objet « dont le législateur a voulu disposer. " c'est donc une charte nouvelle que M. Mérilhou a venu proposer.

Bien qu'on ait lieu d'être surpris en voyant le grand et subit amour de la *Gazette* pour la Charte du 7 août, il est facile de la tranquilliser sur ce point; car le mot *seuls* qu'elle-même a souligné ne se trouve que dans la Charte octroyée; il a été retranché de la nouvelle Charte, à la suite d'une discussion sur le salaire des rabbins. D'ailleurs quand une loi renferme deux principes contradictoires, il est juste, ainsi que l'a dit le ministre des cultes, de faire prévaloir le plus libéral des deux. Le principe *dominant* aujourd'hui en fait de religion, c'est la liberté d'exercice, l'égalité de protection; et il serait par trop dérisoire de prétendre protéger également deux cultes en refusant à l'un une subvention qu'on accorderait à l'autre.

Le projet de loi qu'attaque la *Gazette* n'est autre chose qu'une sanction sans laquelle le principe d'égalité religieuse n'aurait qu'une valeur nominale; et la *Gazette* vient nous dire que ce n'est pas *respecter le principe donné en garantie aux cultes chrétiens !* Etrange garantie que celle-là ! Catholiques fervents, où est donc votre foi ! Quoi ! entre le pasteur et le troupeau toujours des percepteurs, des *publicains*, comme vous les appelez ! Vos prêtres vivaient jadis de l'autel ; l'autel est donc devenu stérile: et la terre promise, cette terre dont vous défendez si chaudement l'entrée, le budget enfin, n'aura-t-il donc de fruits que pour vous seuls ?

Disons-le à la *Gazette*, elle fait erreur de date: elle s'est crue en 1825, aux beaux jours de la congrégation. Alors la religion catholique *dominait* tout, et le judaïsme et le protestantisme, et l'administration et la législature. Cette tentative d'omnipotence lui a été funeste, car elle n'a servi qu'à montrer aux peuples que la société lui avait définitivement échappé, que sa réalisation politique était désormais impossible, qu'elle avait accompli sa mission civilisatrice et qu'elle ne portait plus dans son sein l'avenir et l'espérance de l'humanité.

La Charte nouvelle n'est plus catholique, elle a répudié ce titre en arborant ce simulacre de religiosité qui proclamait ce culte *religion de l'état* : la loi est devenue athée ou plutôt indifférente à toutes les croyances. Les peuples en sont venus à une de ces époques de transition où la religion, le lien qui unit les hommes à Dieu, n'est plus qu'une opinion, un sentiment individuel. Ramener la société au christianisme, la reconduire au mosaïsme, sont choses également impossibles : l'humanité est en marche, et elle ne rétrograde jamais.

Et vous, admirateurs d'un passé qui ne fut pas sans gloire, cessez de méconnaître et votre époque et votre avenir ! Vos oracles sont désormais muets! Cessez de porter vos regards en arrière; n'imitez pas en cela ces juifs que vous avez si amèrement persécutés. Eux aussi, confians dans les promesses d'une loi vieillie, ont méconnu les promesses progressives d'une loi nouvelle apportée par le Christ : le genre du retardement s'est emparé d'eux ; ils ont nié l'accomplissement des prophéties, car ils ont nié le progrès !.... Etes-vous pas juifs aussi, vous qui voyez tout en marche autour de vous et qui niez le mouvement ! Vos enfants comprendront un jour ce que vous refusez de comprendre, de même que les enfants de ces Juifs des temps reculés ont déjà compris ce que leurs pères avaient nié. Si, mettant de côté ces pratiques du culte et ces mystères du dogme, vous déclarez, comme vous le faites avec raison aujourd'hui, que le fond du christianisme se trouve dans ces mots du Christ : *aimez Dieu de toutes forces et votre prochain comme vous-même*, les juifs de nos jours sont aussi chrétiens que vous : car, indentifiés à la civilisation européenne, ils ont marché avec elle : ils sont Français en France, Anglais en Angleterre : ils ne forment pas une nation au milieu des nations ; leur éducation, sont l'intérêt, l'éducation de tous. La subvention long-temps réclamée par eux au nom de la liberté des cultes est un nouveau témoignage du progrès auquel ils n'ont pu échapper et de la décadence qu'a subie enfin leur croyance exclusive, car ils ont eu jusqu'à ce jour assez forts de leur foi pour traverser dix-huit siècles de proscriptions.

Ce n'est au reste que comme mesure transitoire que nous appuyons le salariement des rabbins par le trésor public. Selon nous, le moment est proche où le principe de la liberté des cultes, reconnu pour la première fois d'une manière franche par cet acte de tolérance envers les juifs ; le moment est proche, disons-nous, où ce principe recevra son complet développement, et en effet le gouvernement ne saurait beaucoup tarder à reconnaître son incompétence dans l'appréciation des croyances, et à laisser aux fidèles *seuls* le soin de porter à leurs ministres le tribut de leur foi et de leur amour.

(Globe.)

—Tandis que nous refoulons à coups de crosse de fusils, vers Bourges ou Perigueux, les patriotes Espagnols même malades et accablés de leur lit de douleur, les officiers de l'ex-garde royale qui nous massacrait dans les rues de Paris, il y a trois mois, vont former en Espagne une légion étrangère. Ferdinand finira peut-être par nous demander même encore un petit emprunt pour équiper ces nouvelles recrues.

—Lors des dernières élections partielles, un député, astraint à une nouvelle candidature dans le Midi, et retenu à Paris par des travaux importans, priait un de ses collègues de se rendre pour lui dans son département, et de soigner sa nomination. "Je ne puis, lui répondit son collègue ; moi aussi je suis retenu à Paris par les sollicitations que je fais en faveur de mon fils pour une recette particulière, et le ministre ne m'a pas promis de décision avant quinze jours. —Si ce n'est que cela, dit l'autre, j'ai votre affaire." En effet M. M.... prit à l'instant un cabriolet, et après une séance de quelques minutes au ministère des finances, il rapporte à M. B.... la décision qui nommait son fils receveur particulier à C.... M. B.... n'eut plus alors d'objections, il quitta le soir même la capitale, et l'heureux M. M.... eut la majorité.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Majestic, Maxwell, Liverpool,
Brander & M'Kenna.
Navire Helvetia, Mina, Boston,
T Nicolet & co.
Navire Lousiana, Harris, N-York, G Wilbor.
Brick Caroline, Merles, Lisbon,
S Hermann & Fils.
Brick Envoy, Blackler, Boston,
Stetson & Avery.
Brick Criterion, Burnham, New-York,
G P & Wm C Bowers.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Post Boy, Herriman, des passes, ayant mis en mer le navire Alabama et la goël. Juanita. Hier, à 2 heures après-midi, il n'y avait rien en vue en dehors—il a amené au port le brick Josefina. A la tête de la passe du S. O. le bateau de remorque Shark, montant avec un navire qu'on dit être le Pennsylvania, passé à la Grande Prairie le navire Gold Hunter, un brick et 4 goëlettes, noms inconnus.

Bateau de remorque Shark, Wood, venant des passes. Il a remorqué dans le port le navire Pennsylvania de Philadelphie.

Navire paquebot Pennsylvania, Berry, Philadelphie, à Whitall, Jaudon & co,

Goël. Josefina, Garcados, Havane, avec vin, café et fruits.

Bateau à vapeur Orleans, Davis, Louisville, avec du coton, du whiskey &c. à divers.

Bateau à vapeur Planet, Butler, du Bayou Lafourche, avec 6 bts 50 bls. melasse, 56 bts. sucre à J Hagan & co. 45 à Toledano et Gaillard—6 passagers.

Bateau à vapeur Walter Scott, Calvin, de la Rivière Yazoo, avec divers articles, 18 belles bœufs à E Lane & co. 24 à Bagley et Merritt, et à divers—42 passagers.

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 27 JANVIER 1831.

C'est avec plaisir que le directeur annonce qu'il a contracté un engagement pour quatre représentations avec le célèbre danseur de corde,

HERR CLINE.

Ses exercices sur la corde tendue sont toujours unanimement applaudis, ce qui est une preuve qu'ils plaisent généralement et excitent l'admiration de tous ceux qui les voient. Il débutera ce soir.—*Le spectacle commencera par*

MON ONCLE LE BOSSU,
OU LES DEUX PUPILLES,

Comédie en un acte, par MM. Lafontaine et Melesville.

Immédiatement après, les exercices de **HERR CLINE** sur la corde tendue; pendant lesquels il exécutera tous ces tours étonnants qui ont, jusqu'ici, excité l'admiration générale. Il commencera par la *SABOTIÈRE*, danse qui a été toujours accueillie par les plus vifs applaudissemens, autant pour l'élégante facilité que pour les tours périlleux et extraordinaires de celui qui l'exécute. Cet exercice sera suivi d'une nouvelle *DANSE SUISSE*, dans laquelle le danseur, par une *METAMORPHOSE* qui lui est particulière, paraîtra tout-à coup sous un autre costume, et exécutera un grand nombre de *NOUVEAUX TOURS*, surtout dans sa scène tant applaudie des *PASSIONS*, qu'il terminera par des *TOURBILLONS*. Et afin de ne rien laisser à désirer pour l'amusement du public durant cette représentation, il y aura un changement de décorations en rapport avec les exercices, et l'orchestre exécutera pour accompagnement des morceaux choisis de Rossini, Weber, et autres célèbres musiciens.

Le spectacle sera terminé par

LES DEUX JALOUX,

Opéra en un acte, musique de Mme. Gay.

MENAGERIE.

75 ANIMAUX VIVANTS, OU TROIS EXHIBITIONS A LA FOIS!!!

Le public est respectueusement informé que Mrs. Purdy, Macomber, Carley, Wright et Birchand se sont réunis pour quelque temps, afin d'offrir à la fois et dans le même lieu leurs différentes exhibitions ; ils sont maintenant établis au coin des rues Royale et d'Orléans, près du théâtre, où l'on a préparé avec soin un endroit pour recevoir les dames et les messieurs.

Les heures d'exhibitions seront de 10 heures du matin à 5 de l'après midi ; et le soir, de 6½ heures à 9½. On pourra se procurer, à la porte, des billets pour tout le temps de l'exhibition.

N. B. Les personnes qui auront visité pendant la journée ne pourront être admises le soir sans payer de nouveau leur entrée.

Entrée des personnes de couleur, seconde porte en partant de la rue Royale.

N. B. Pendant le jour, l'établissement sera décoré avec élégance, et le soir il sera illuminé avec soin.

Un orchestre choisi jouera pendant les heures d'exhibitions. 26 jan.—

AVISO.—Un sujeto respetable que ha tenido á su cargo la contabilidad de un departamento en Europa ; que ha sido igualmente corredor de número y vivo intero por varios años ; que posee los idiomas Espanol, Frances é Ingles, y un perfecto conocimiento de los mercados de las plazas del sesto Mejicano, solicita colocarse en una de las casas principales del comercio de esta ciudad en clase de teneedor de libros, ó como vendedor, ó como sobrecargo.

Una carta dirigida a A. L. F., por conducto de este periodico será prontamente atendida.

26 de enero—2

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nlle. Orleans.—25 janvier 1831. Présent l'hon. Jas. Pitot.—*George H Hunter contre ses créanciers* [1038]—Sur motion de L. C. Duncan, esq., syndic des créanciers, et en enregistrant un Tableau de distribution relatif à cette affaire ;—Il est ordonné que les créanciers de l'insolvable G. H. Hunter, aient à déduire d'ici au samedi 12 février prochain, les raisons pour lesquelles le dit Tableau ne serait pas confirmé, la liquidation opérée en conformité par le syndic, et celui-ci déchargé de sa responsabilité.—Je certifie ce que dessus.

S. B. BLOSSMAN,
26 jan. Greffier-adjoint.

75 ANIMALES VIVOS, O TRES EXIBICIONES A LA VEZ!!!

SE anuncia respectuosamente al público que Mrs. Purdy, Macomber, Carley, Wright y Birchand se han reunido por algun tiempo, afin de ofrecer á la vez y en el propio lugar sus diversas exibiciones ; ellos se hallan establecidos en la esquina de las calles Real y Orleans, cerca del Teatro ; alli se ha preparado con esmero un lugar para recivir á las señoras y señores. Las horas de entrada seran de las 10 de la mañana á las 5 de la tarde ; y en la noche de las 6½ á las 9½. En la puerta podra adquirirse billetes para mientras dure la temporada de dicha exibicion.

P. D. Las personas que hayan visitado durante el dia no podrán ser admitidas en la noche sin que de nuevo paguen sus entradas.

La entrada para las personas de color es por la segunda puerta al dejar la calle Real.

P. D. Durante el dia el establecimiento estará decorado con elegancia y en la noche cuidadosamente iluminado.

Una orquesta escojida tocara durante las horas de exibicion. 26 jan.

SALLE D'ORLEANS.

Lundi prochain, 31 Janvier,
Au bénéfice de Mr. E. BERTUS.

Grand Bal Paré

PRÉCÉDÉ D'UN

BAL D'ENFANS,

Qui commencera à 6 heures et finira à 9. Le grand bal commencera immédiatement après. Rien ne sera négligé pour rendre ce bal agréable aux personnes qui daigneront l'honorer de leur présence.

Prix pour les grandes personnes - - - $1
Les enfans au dessous de 13 ans - - - - 50

Après le bal d'enfans, les domestiques ne pourront point rester dans la salle. 26 jan.

UNE dame Française désirerait trouver à s'employer dans une famille comme institutrice, en ville ou à la campagne; on obtiendrait tous les renseignemens satisfaisants à son égard, en s'adressant chez M. Zénon Cavelier, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. 20 jan—

GRAISSE.—A vendre par
20 déc J. MAGER.

Chasseurs
D'ORLÉANS.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 30 du courant, à 9 heures et demie précises, pour l'exercice. Equipement complet, tenue d'hiver.—Par ordre du capitaine.

26 jan. LAMOTHE, Sergt. major.

Tirailleurs
LOUISIANAIS.

La compagnie prendra les armes dimanche 30 du courant, à 9 heures du matin, pour l'exercice des maniements d'armes. Equipement complet, tenue d'hiver et pompon.

Par ordre du capitaine,
25 jan. E. BUSSI, Sergt. major.

GARDES D'ORLÉANS ATTENTION!!

D'après les ordres du capitaine la compagnie prendra les armes dimanche prochain 30 du courant à 8 heures du matin équipement complet veste & pantalon bleu.

N. B. Les membres de la dite compagnie sont priés de venir chez le soussigné avant la sortie, pour y quelque chose leur communiquer.

Par ordre
LOUIS MUIL,
25 jan. Serg. major.

LANGUE ANGLAISE.

UN homme de lettres habitué à enseigner sa langue et connaissant la plupart des langues cultivées, désirerait trouver des élèves, soit en particulier soit dans les institutions publiques. S'adresser à P.S. Newton, rue de Chartres.

25 jan—8 2ps.

JUMENT EPAVE.

IL a été conduit à l'écurie de M. Nagel, une JUMENT créole, couleur baie, ferrée, et y a un une selle espagnole et sa bride. Le propriétaire est prié de la réclamer en payant les frais de nourriture et du présent avis. Si elle n'est point reclamée d'ici à 15 jours, elle sera vendue. 25 janv—3

ROUES DE CHARRETTES A BŒUFS.

36 paires roues de charrettes à bœufs, avec des jantes de cinq pouces, et des essieux bien adaptés, à l'usage des habitans, à vendre par

25 jan. P. M. TOURNE. Rue de la Nlle. Levée, No. 15

JE crois de mon devoir d'informer le public, que l'avis qui a paru dans le *Courrier* du 21 et du 22 du présent, dans l'affaire de Simon Meilleur contre ses créanciers, n'est qu'à l'effet d'obtenir un réglement avec M. Joachim Bermudez, syndic des créanciers ; ayant payé mes créanciers, je me suis adressé à la Cour de Paroisse afin de forcer Mr. J. Bermudez de rendre compte de sa gestion depuis juillet 1829.

24 jan—2 SIMON MEILLEUR.

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.
Mercredi prochain, 26 Janvier 1831.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Prix d'entrée, cavalier $1.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. (☞ Les cavaliers traverseront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.

24 janv—3

A VENDRE.

175 boucauts très beau sucre sur l'habitation de mde. Levasseur. S'adresser à

11 jan. *H PERRET & CHARBONNET.*

AVIS.—Le soussigné désirant régler les affaires de son bureau pour l'année dernière, invite les personnes qui peuvent avoir quelques intérêts à régler soit avec lui, ou aucun de ses députés en voulant bien le faire dans le plus bref délai, en lui faisant connaître la nature et le montant de leur réclamation.

21 jan Ls. DAUNOY.—Marshal.

TOILE à voile de Russie.—50 pièces reçues par le navire Henry-Lee, ayant droit à la remise des droits, à vendre par

Wme. G. HEWES,
20 jan. No. 9, rue du Camp

TOILE à voile de Ravens, de qualité supérieure, à vendre par Wme. G. HEWES

20 jan. No. 9, rue du Camp.

PEAUX de Buffle, à vendre par
20 jan. J. MAGER.

SACS & TOILES D'EMBALLAGE.

300 sacs à sel de double tresse ; 75 rouleaux toiles d'emballage, à vendre par

17 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

TRAITES SUR PARIS à vendre par
18 jan *V. ROUME GE.*

12 ARILLETS jaune de chrome, 8 do bleu de Prusse, 40 do. peinture noire 20 do. vert foncé, 10 do. blanc de céruse à l'huile, une livre et demie musse broyé, en débarquement du navire Russell et à vendre par

P. B. PENNY.
19 jan. Rue Bienville, No. 28.

PEAUX DE CHEVREUIL.

21 bales peaux de chevreuil, reçues par le bateau à vapeur Cumberland, et à vendre par

15 jan. *STETSON et AVERY.*

EN débarquement du brick Montano, et à vendre au no. 39, rue de la Levée.

100 balles Foin de Meadaw.
10 barils cidre première qualité.

15 jan. *THOMSON & GRANT.*

BELLE HABITATION

A VENDRE A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.

La superbe *HABITATION* connue sous le nom de **LONGUE VUE**, située dans la paroisse l'Ingueline, à 8 lieues de la ville, sur la rive droite du fleuve. La dite habitation établie en sucrerie a vingt-un arpens ½ de face, dont 80 arpens défrichés, sur lesquels il se trouve 64 arpens de souches; toutes les bâtisses qui s'y trouvent sont neuves, la dite habitation sera vendue avec les outils aratoires qui s'y trouvent, charrettes, cinq paires de bœuf, six chevaux, &c. pour plus amples renseignements, s'adresser au soussigné.

22 jan. FORESTIER.

MAQUEREAUX, &c.—300 barils et 100 demi-dito maquereaux, 235 caisses blanc de baleine et 500 barillets clous coupés, bien assortis par 100 liv., reçus par le brick America, et à vendre par

Wm. G. HEWES
10 janvier No. 9, rue du Camp

EN débarquement du bateau à vapeur *Red River*, les objets ci-après, provenant de la fonderie de MM. S. et J. Stacker, au Tennessee:

Moulins à sucre horisontaux et perpendiculaires, de grandeurs différentes et d'un genre approuvé.

Chaudières à sucre, de 24 à 80 pouces.
Grillages en fer et bouches de fourneaux.

A vendre par Wm. M. STWART.
20 jan. Rue Conti, No. 26.

SUCRE BLANC de la Havane.—100 caisses, qualité supérieure, à vendre par

11 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

EN débarquement du navire Alabama, de New-York, et à vendre par les soussignés,

50 fréquins Beurre de Goshen,
25 barriques Fromage de Goshen,
100 caisses Savon manufacturé, de 8, 12 et 16 la livre.

TEMPLESON & GRANT.
4 janvier No. 30, rue de la Levée.

POUR CONTINENT ET CINCINNATI.

Le bateau vapeur à vapeur (à haute pression) **CINCINNATIAN**, capitaine Perry, a commencé son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

26 jan. *STETSON & AVERY.*

PARA VERA-CRUZ.

La goleta de primera clase, **SPLENDID**, fuerada y clavada en cobre, su capitan William B. Jones, dará vela para dicho punto y admite flete y pasageros, por los cuales tiene buenas comodidades. Darán razon á bordo, frente del poste No. 27, en casa de

HARRISON, BROWN y comp.
26 de enero—3

POUR CHARLESTON.

Le superbe brick **ALFRED**, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à

25 jan. *STETSON et AVERY.*

POUR VERA-CRUZ—La goëlette **NANCY**, capit. Miner. Cette goëlette a été construite il y a 18 mois, est d'une marche supérieure et peut prendre charge. Pour plus amples détails, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. Louis, ou bien à

22 janv J. W. ZACHARIE & co.

POUR BOSTON (*Paquebot.*)

Le beau navire fin voilier et chevillé en cuivre **HELEN MAR**, capitaine Holmes, est prêt à prendre charge, et comme il a une partie de son fret engagée, il sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à

17 jan. STETSON & AVERY.

POUR PORTSMOUTH (N. H.)

Le brick chevillé en cuivre **PROGRESS**, capitaine Hewes, a besoin de 50 tonneaux de fret lourd pour le dit port. S'adresser au capitaine à bord, ou bien à

17 jan. STETSON & AVERY.

POUR LIVERPOOL.

Le navire (A. 1.) **MOUNT VERNON**, cap. Foster, aurait besoin d'environ 400 balles pour compléter sa cargaison. S'adresser à W. G. HEWES.

17 jan. rue du Camp, no. 9.

POUR BOSTON.

Le navire (A. 1.) **HELVETIA**, cap. Miner, qui est revenu dans le port pour compléter sa cargaison, peut prendre encore de 150 à 200 balles coton, en s'adressant promptement aux armateurs.

15 jan. *T. NICOLET & CO.*

POUR BOSTON.

Le navire (A 1) **CABINET**, capitaine Tappan, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. S'adresser à bord, ou à

13 janv *LINCOLN & GREEN.*

POUR LA HAVANE.

La goëlette fine voilière **GENERAL GEDDES**, Cap. Hague, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expédiée sans délai.—Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou bien à

12 jan. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR CHARLESTON (C. S.)

La belle goëlette, fine voilière **MARY**, capitaine Weeks, a besoin de quelque fret léger pour compléter son chargement, et sera expédiée sans délai. Pour fret ou passage, ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou bien à

12 jan. J. W. ZACHARIE & Co.

DEMANDE.

Un bâtiment pouvant porter de 4 à 500 boucauts de sucre, pour un port du Nord. S'adresser à

PERRET et CHARBONNET.
7 jan. Rue Toulouse, no. 56.

A FRETER.

Le beau brick **ELIZA**, capitaine Perry, prendra environ 200 boucauts de sucre. S'adresser à

6 janvier Wm. G. HEWES.

POUR ST. YAGO DE CUBE,

(*Passage seulement.*)

La belle goël. **UNITED-STATES**, capitaine Creaghead, partira pour le susdit port, dans quelques jours. S'adresser à bord, vis-à-vis des Magasins Bleus. 30 déc.

PORC, GRAISSE, BEURRE, CORDAGES.

70 barils porc prime; 15 do. cargo do.; 250 barillets graisse; 237 barillets beurre frais; 52 rouleaux corde d'emballage, en déchargement du bateau à vapeur Cincinnatian, à vendre par [15 jan.] *STETSON et AVERY.*

150 BARILS Porc mess inspecté, 40 do. Huile de lin, 275 barils et 50 demi-barils Farine fraîche, 50 barillets Beurre de l'Ohio, reçus et à vendre par

13 jan STETSON & AVERY.

TOILE à voile de Russie ayant droit à la remise des droits, à vendre par

13 janv Wm. G. HEWES, rue du Camp

200 rames papier à enveloppe, et 76 dito à écrire, à vendre par.

13 janv *LINCOLN & GREEN.*

DE LA TOILE à voile, ayant droit à la remise des droits, à vendre par

13 janv Wm. G. HEWES, rue du Camp

VERREERIE.

100 caisses carafes, verres à boire de différentes formes, chandeliers, &c. ayant droit à la remise des droits, à vendre par

11 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

SEL DES ILES TURQUES.

500 sacs, de deux boisseaux chaque, à vendre par

11 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DES
NATCHITOCHES.
(2de. CLASSE DE 1831.)

Le tirage aura lieu le Samedi 29 Janvier.

GROS LOT,

10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,800	1,800
1	" "	1,400	1,400
1	" "	1,200	1,200
1	" "	1,008	1,008
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	30	4,680
624	" "	2	4,992
7800	" "	4	31,200
8760 LOTS			$ 73,080

15600 BILLETS BLANCS.

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS.....$ 4
DEMI BILLETS..... 2
QUARTS DE BILLETS..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES :—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,

20 janv. *Directeur.*

BARRIQUES (à melasse) VIDES.

500 barriques (à melasse) vides, cerclées et prêtes à être remplies, à vendre par

AUGUSTUS GURNEY.
23 jan. Rue Gravier, No. 42.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTTELET.

IL sera vendu samedi 5 février prochain, à midi, à la Bourse Hewlett:

Une Négresse nommée Sophie, âgée de 30 ans, excellente domestique de maison et bon sujet, garantie de vices et maladies prévus par la loi; avec son enfant Felicité, âgée de 18 mois. La dite négresse est enceinte de 5 mois.

Conditions.—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 20 jan—5

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, aujourd'hui 26 du courant, au magasin d'encan:

Une facture de Bijouterie.—Aussi, la vente de quincaillerie sera continuée. 26 jan.

Par T. Mossy.

LUNDI 31 du courant, il sera vendu dans les magasins de Messrs. W. Nott & Co. rue Royale, à dix heures du matin, 244 paniers fayence bien assortis.—*Conditions*: jusqu'à $200, comptant; jusqu'à $500, à 4 mois; de 5 à 1000, à 4 et 6 mois, plus de 1000, à 6, 8 et 10 mois, en billets endossés à satisfaction. 25 janv.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI 5 Février prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett.

Une quantité de TERRAINS situés dans le bas de la ville, faisant partie de l'habitation appartenant et occupée par Mr. Manuel Andry, attenant d'un côté à la propriété des Dames Ursulines, et de l'autre à celle de Mr. Lesseps.

Conditions :—Payables à un, deux et trois ans de terme. On pourra prendre connaissance du plan au magasin d'Encan. 22 jan

PAR T. MOSSY.

JEUDI 29 du courant, à midi, il sera vendu à la bourse,

Le brick **VULCAN**, ses voiles, agrès et apparaux; ce brick est mouillé en ce moment au chantier de Messrs. Brunet & Ashton, de l'autre bord du fleuve, où l'on peut le voir avant la vente. Les conditions sont comptant; mais l'acquéreur pourra obtenir un terme de 6 à 12 mois, s'il l'exige, en donnant du papier endossé à satisfaction, en ajoutant l'intérêt de la banque. Ce bâtiment n'a pas de registre Américain, mais on s'est adressé au Congrès des Etats-Unis pour en obtenir un, et l'on s'attend à l'obtenir, auquel cas l'acheteur y aura droit, en payant les frais de la demande et autres dépenses nécessaires. Cependant les vendeurs ne garantiront rien à cet égard. [6 jan.

VENTE PUBLIQUE.

Cour des Preuves.—PAROISSE ASCENSION.

EN vertu d'un ordre de la cour des preuves de cette paroisse, il sera vendu, en vente publique, par le juge soussigné, Lundi, 31 janvier prochain, et jours suivants, les biens ci-après décrits, dépendant de la communauté qui a existé entre Pierre Amirati et son épouse, décédée, savoir :

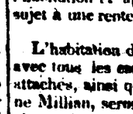

1o.